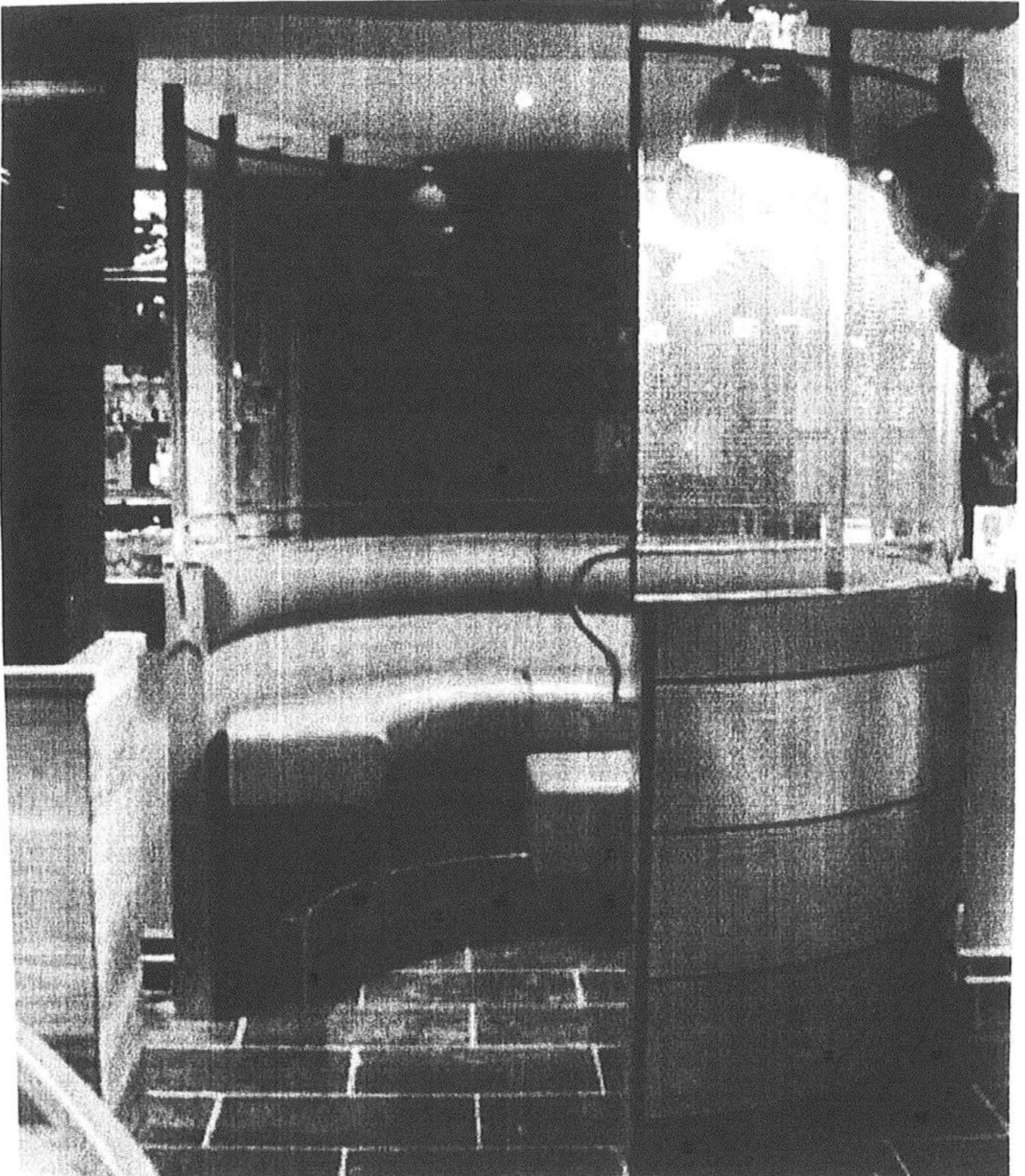


# AUBERGE DE JEUNESSE



<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>	
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE	
Page 1	Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1	

Composition du dossier thème d'études.

Page de garde

A. Sommaire

B. Présentation du projet

C. Thèmes d'étude:

Thème N°01 Dossier d'analyse Générale

Thème N°02 Dossier d'exécution

D. Cahier des Clauses Techniques Particulières

E. Descriptif lot/lot

F. Composition du dossier de plans:

Plan de situation

Etat des lieux

Implantation générale au 1/100ème

Plans divers /100 ème

Détails de mobilier

## B Présentation du projet

L'étude porte sur l'aménagement d'une partie d'une auberge de jeunesse située dans une grande ville Française.

### **Programme de réalisation:**

Cette auberge de jeunesse est située dans un quartier d'une grande ville. L'accès par les transports en commun est très facile. La fréquentation est composée d'étudiants européens de passage, mais aussi de touristes essentiellement Anglo-Saxons.

Tous les services d'hébergement, d'accueil, d'information, de loisirs et d'animations sont assurés. Le concept est présent au niveau international et respecte une ligne d'équipements bien précise. Notre intervention se situera dans un des 2 bâtiments composant l'auberge de jeunesse.

Un niveau N-1 qui accueille une piste de danse, bar, sanitaires, sauna, espace détente.

Un rez-de-chaussée équipé d'un espace ban détente, une cuisine, une zone de stockage boissons, un bureau administratif, un espace multi activités.

Six étages d'hébergement, accessibles par 2 escaliers et un ascenseur.

### **1 - Contraintes spécifiques:**

Nous devons respecter au mieux le cahier des charges établi par un bureau spécialisé qui gère tous les chantiers trans-nationaux.

La durée d'intervention sur la zone rez-de-chaussée, en second oeuvre est de 12 semaines pour solder l'ensemble des interventions des lots cités au descriptif.

Nous tiendrons compte des problèmes de stockage des produits pendant la durée des travaux, l'accès à des bennes de déchets.

Nous excluons volontairement de notre étude la zone cuisine en rez-de-chaussée, couloir et aire de livraison en partie arrière.

### **2 - Le local à aménager:**

Celui-ci se trouve en rez-de-chaussée. Il est bordé sur 3 faces de terrasses de circulation en plancher bois réalisé en lames d'ipé sur lambourdage bois.

Les façades extérieures sont constituées de châssis en acier laqué et remplissage en volumes verriers feuilletés isolants. Le sol est une dalle en béton armé d'une épaisseur de 300 mm. Le plancher haut est également une dalle béton de 300 mm. La cote sous dalle haute par rapport au trait de niveau laisse apparaître une hauteur de 2600mm.

Le sol est décaissé de 70 mm sur l'ensemble de la zone à étudier. Le seuil de l'entrée de l'auberge servira de point 0. Le local est livré brut, les cloisonnements en béton banché et les murs de refend sont réalisés.

Les menuiseries extérieures sont existantes. Le local est livré hors d'eau hors d'air. L'ensemble des poteaux et poutres est existant et repérés sur les plans d'implantation.

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>	
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE	
Page 3	Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1	

## **Thème N°01 Dossier d'analyse Générale**

L'étude portera sur l'ensemble du rez-de-chaussée (hors cuisine et couloirs)

Votre dossier fera apparaître les sources documentaires, les textes réglementaires et officiels se référant aux spécificités du projet. Vous listerez en fin de document votre bibliographie (sources, fiches d'entretien, contacts, etc...)

### **Travail demandé:**

#### **1.1 La réglementation incendie**

- 1.11 En s'appuyant sur la réglementation en vigueur, vous vérifiez la conformité des locaux, et établirez une notice de sécurité.
- 1.12 Calcul des effectifs.
- 1.13 Définition du type d'établissement.
- 1.14 Classement de l'établissement.
- 1.15 Implantation des éléments de sécurité avec nomenclature.

#### **1.2 La réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite**

- 1.21 En s'appuyant sur la réglementation en vigueur, vous vérifiez la conformité du local et des éléments de mobilier.
- 1.22 Application des normes.
- 1.23 Implantation avec signalement de toutes les contraintes inhérentes au sujet,
- 1.24 Modifications ou adaptations des éléments.

#### **1.3 Sécurité des biens et des personnes**

- 1.31 En vous appuyant sur les règles et la réglementation en vigueur, vous listez les solutions imposées par les compagnies d'assurance dans le cadre de notre étude.

#### **1.4 Demandes d'autorisations**

- 1.41 Vous listez l'ensemble des démarches et autorisations administratives à réaliser et à obtenir pour permettre l'ouverture, le déroulement et la réception du chantier.

## **Thème N°02 Dossier d'exécution**

### **Travail demandé:**

A partir de l'analyse globale, d'une analyse technique, des documents du dossier et des réglementations en vigueur :

- Un plan d'implantation générale avec les tracés directeurs.
- Etude complète des habillages de poteaux et gaine monte-plats avec schéma électrique.
- Un plan de sol et plafond avec les coupes verticales.
- Etude complète du bar et arrière bar.
- Etude complète de la banquette courbe avec tablette.

### **Recommandations :**

Le nombre et le format des documents sont laissés à l'appréciation du candidat.

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE
Page 4	Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1

## **D: Cahier des Clauses Techniques Particulières:**

### 1. Phases de réalisation:

Le programme des travaux est réalisé en 1 phase.

A la livraison de l'espace clos hors d'eau et hors d'air; l'ensemble des intervenants disposent de 12 semaines pour la réalisation de tous les lots second oeuvre.

A réception de l'ensemble des lots second oeuvre, le maître d'ouvrage assurera la mise en route des divers équipements, vidéo, son, local réfrigéré...

### 2. Fonctionnement et utilisation du local:

Les travaux sont à effectuer dans un local neuf vide et inoccupé.

Nous n'avons pas de contraintes de nuisances par rapport à des tiers.

Chaque entreprise est tenue aux obligations suivantes:

Nettoyage immédiat après intervention dans le local.

Nettoyage et évacuation des gravats journalier, en fin de journée.

Mise en sécurité du chantier selon les normes en vigueur.

Tous les approvisionnements des entreprises seront effectués par la façade. Pendant les horaires arrêtés par le maître d'oeuvre.

### 3. Visite des lieux:

Une visite des lieux s'impose pour toutes les entreprises avant établissement de leur offre de prix.

Vérification des installations pour limiter au maximum les impondérables.

### 4. Documents réglementaires à observer:

Tous les ouvrages seront exécutés dans les règles de l'art, et doivent être conformes aux prescriptions techniques, réglementaires et fonctionnelles existantes à la date de signature par l'entrepreneur.

Les ouvrages exécutés doivent respecter :

Les normes en vigueur.

Les D.T.U ainsi que leurs annexes.

Les avis techniques du C.S.T.B.

Le code du travail et le code de la santé publique.

### 5. Tenue du chantier:

Le chantier doit être tenu dans un état constant de propreté et parfaitement en ordre.

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE
Page 5	Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1

**E : Liste des lots du descriptif :**

- LOT N°1 Démolition Maçonnerie Palissade.
- LOT N°2 Plafonds.
- LOT N°3 Electricité courant fort courant faible é clairage.
- LOT N°4 Menuiserie Agencement.
- LOT N°5 Revêtements de sol.
- LOT N°6 Plâtrerie
- LOT N°7 Miroiterie
- LOT N°8 Video, son.
- LOT N°9 Plomberie.
- LOT N°10 Climatisation.
- LOT N°11 Peinture.
- LOT N°12 Menuiseries intérieures.
- LOT N°13 Alarme, télésurveillance.
- LOT N°14 Serrurerie.

**LOT N°1 Démolition Maçonnerie Palissade.**

**1.01 : Généralités :**

Mise en place d'une palissade.

Palissade équipée d'une porte avec serrure et cylindre renforcés. Gestion des clefs par l'entreprise de maçonnerie. Dépose complète en fin de chantier. L'entreprise affichera le panneau de chantier conformément à la législation en vigueur.

**1.02 : Maçonnerie :**

Les ouvrages seront exécutés conformément aux D.T.U suivants :

- D.T.U N°20 pour les travaux de maçonnerie.
- D.T.U N°21 pour les travaux de maçonnerie en béton armé.
- D.T.U N°23 pour les travaux de maçonnerie en béton divers.
- Dispositions et spécifications du R.E.E.F des Normes Françaises et de l'AFNOR.
- Avis Techniques du C.S.T.B.

Le trait de niveau sera placé par l'entrepreneur de maçonnerie avec indication du niveau au pochoir. Traçage maintenu pendant toute la durée du chantier. Suppression par ponçage avant les travaux de peinture. L'entrepreneur de gros oeuvre aura la charge du traçage des renforts de sol, des cloisons ainsi que des huisseries avant et après plâtrerie. Les cotes indiquées sur les plans par le maître d'oeuvre devront impérativement être vérifiées par l'entreprise avant réalisation.

**1.03 : Démolition :**

Notre local est neuf, aucune démolition est nécessaire.

**1.04: Chapes :**

Le seuil servant de point 0 se situe au droit de la porte d'entrée.  
Façon et coulage d'une chape au mortier ciment lissé de 60 mm environ, dosée à 350 kg/m<sup>3</sup> de C.P.J 45. Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre. Treillis soudés, joints de dilatation et de fractionnement si nécessaire. Les saignées et bouchements permettant les passages de fourreaux électriques sur l'ensemble du rez-de -chaussée. Préparation des niveaux en réservation de la pose de revêtements de sol de différentes épaisseurs.  
Fourniture de coffrages provisoires au droit des ouvertures au sol. Y compris protection pendant toute la durée du chantier.

**LOT N°2 Plafonds.**

**2.01: Généralités:**

Les ossatures seront déterminées pour supporter les vêtements de faux plafonds et les efforts qui sont susceptibles de leur être appliqués: 10 kg/m<sup>2</sup> environ, sans déformation apparente et dans la limite des tolérances de planimétrie imposées. Fixation sur le primaire posé par le lot Serrurerie.

Tenue au feu: en raison de l'application du règlement incendie et compte tenu du classement de l'établissement E.R.P, les matériaux choisis doivent répondre aux exigences du règlement de sécurité correspondant. Les ossatures seront fixées dans les ouvrages en maçonnerie. Les scellements sont à la charge de l'entrepreneur. Y compris toutes les réservations nécessaires pour les luminaires, diffuseurs d'air, passage de gaines...

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE
Page 7	Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1

## 2.02 : Faux plafonds fermés en plaques de BA 15 :

Plafonds à joints non apparents et parement en plaques de plâtre vissées sur ossatures acier galvanisé de type PREGYMETAL ou similaire.

L'ensemble est constitué de:

- plaque de plâtre de 15 mm.
- Trame en profils acier galvanisé, suspentes réglables entraxes 1,2 m.
- Tiges filetées suspendues.
- Jointoiement des plaques par calicot avec enduit repassé.
- Interposition d'un matelas de fibres minérales absorbant de 50 mm.

Conformément au D.T.U 25.41 et aux recommandations des fabricants.

Localisation: réception, circulations, accès.

Une partie à 1500 mm du trait de niveau: zone réception, dessus bar, entrée, circulations, bureaux.

Une partie 1800 mm du trait de niveau: zone banquettes en face du bar.

## 2.03 : Faux plafonds en staff:

Les plaques seront conformes aux spécifications de la NF OP 73.301, épaisseur 15 mm, classement M0.

Trous, découpes, calfeutremments nécessaires aux encastremments des appareils. Y compris 2 trappes de visite des équipements techniques en plenum. Système d'ouverture de type "touchez-lachez" avec chaînette limitant l'ouverture.

Localisation: en périphérie de l'espace bar côté façades vitrées, implantation en L.

## 2.04 : Faux plafonds en dalles minérales:

Plafonds de type ARMSTRONG PRIMA DUNE PLUS de 600 x 600 mm. Coloris blanc.

Résistance à l'humidité: 95%, Classement réaction au feu: MO. Ossature apparente laquées en blanc.

Localisation: dans les parties fermées: réserve boissons, cuisine, couloir.

## LOT N°3 Electricité / courant fort / courant faible / éclairage.

### 3.01: Généralités :

L'entreprise titulaire du lot devra l'installation et l'entretien pendant toute la durée des travaux.

Le Maître d'Oeuvre rappelle que toutes les démarches techniques auprès des services techniques EDT sont à la charge du Maître d' Ouvrage.

La puissance à demander est à définir par le titulaire du lot. Qui effectuera toutes les démarches nécessaires pour obtenir de l'organisme de contrôle les formulaires D.R 152 et D.R 163 afin d'obtenir l'attestation de conformité du CONSUEL. L'entreprise doit fournir un schéma unitaire de l'installation électrique et l'étiquetage de l'armoire électrique.

Les installations électriques devront être conformes à :

La NF C 15-100 et ses additifs de mise à jour

La NF C 14-100 et ses additifs de mise à jour

L'UTE C 15-103 "choix du matériel électrique en fonction des influences externes".

L'UTE C 15-105 et 15-500 "détermination de la section des conducteurs et dispositifs de protection".

Le décret du 14 novembre 1988 relatif à la protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en oeuvre des courants électriques.

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>	
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE	
Page 8	Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1	

**3,02: Etendue des ouvrages :**

Les travaux à réaliser comprennent :

- Fourniture et pose d'un tableau électrique de chantier, compris éclairage de chantier par réglettes fluos étanches pour la durée des travaux.
- Armoire électrique générale dans le bureau, y compris toutes les protections différentielles et horloge pour l'alimentation des luminaires.
- Le raccordement sur réseau, le compteur d'énergie, les canalisations générales, chemins de cables fort/courant faible. Les canalisations divisionnaires.
- La pose et l'alimentation d'éclairage et de commande. Les prises de courant.
- L'éclairage de sécurité.

**3.03 : Pièces à fournir :**

Avant le commencement des travaux:

- les plans de cheminement des chemins de cables et fourreaux,
- les plans de réservations, incorporations, caniveaux,
- les fiches techniques précisant les caractéristiques exactes du matériel.
- les schémas électriques, et les notes de calcul.

**3.04 : Fournitures et équipements :**

Détail de tous les éléments à fournir et à installer:

- tableau de chantier y compris éclairage provisoire de chantier par réglettes fluorescentes étanches sur trépieds pendant la durée du chantier.
- tableau électrique général dans le bureau, y compris toutes les protections différentielles et l'horloge pilotant les alimentations des luminaires en sas d'entrée, et en plafond le long de la façade côté espace bar/banquettes.
- fourreaux de sol avant coulage de la chape pour l'alimentation du bar.
- fourreaux de sol avant coulage de la chape pour l'alimentation de l'arrière bar.
- fourreaux de sol avant coulage de la chape pour l'alimentation espaces banquettes. fourreaux de sol avant coulage de la chape pour l'alimentation des écrans plasma.
- alimentation et équipement des blocs autonomes de sortie signalétique incendie sur circuit indépendant.'? compris éclairage de sécurité.
- alimentation de la coupure pompiers en façade pour l'extinction de l'ensemble façade.
- alimentation de l'espace bureau comprenant 4PC et 2P+T; 2 Prises Téléphone
- alimentation du comptoir comprenant 4PC et 2P+T; 1 prise Téléphone.
- alimentation de l'espace réunion comprenant 4PC et 2P+T: 1 Prise Téléphone.
- alimentation électrique des luminaires des espaces banquettes.
- alimentation électrique des luminaires encastrés dans motifs décoratifs des plafonds.
- alimentation éclairage du bar et de l'enseigne en façade du bar.
- alimentation des points lumineux en périphérie des plafonds.
- 3 luminaires en plafonnier espace réserve boissons.
- 2 luminaires en plafonnier espace bureau.
  
- 20 PC 2P+T à répartir dans l'espace bar.
- 5 P 2P4-T à répartir sur le plan de travail du bureau
- 5 P 2P+T à répartir dans la zone réunion.
- Luminaires réglettes fluo en façade du bar.
- Luminaires plafonnier IGUZINNI modèle ZOOM 6316 alu, commande sur variateur.
- Luminaires plafonnier IGUZINNI modèle BERLINO SMALL 4348 commande sur variateur. finition alu-verre.
- Luminaires plafonnier MODULAR modèle Lc 1-2 finition alu, commande sur variateur.
- Luminaires plafonnier modèle fluorescent sans variation.
- Luminaires plafonnier modèle fluorescent sans variation. Etanches à l'eau en projection.
- Luminaires muraux LOUIS POULSEN modèle SKOT finition alu commande sur variateur
- Luminaires plafonnier MODULAR modèle DOWNUT finition matt white commande variateur

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE
Page 9	Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1

**LOT N°4 Menuiserie / Agencement :**

**4.01 : Généralités:**

L'entreprise doit toutes les protections nécessaires des bâtis, chambranles, escalier, éléments de structure, et leur remise en état en cas de détérioration.

L'entreprise devra vérifier sur le site le contenu du descriptif et des plans avant tout chiffrage.

L'entreprise devra respecter :

DTU N°3g.4 Miroiterie

DTU N°36.1 Menuiserie

DTU N°32.1,32.2, 37.1, 36.1, et les Normes Françaises.

Pose et réglage des huisseries au présent lot.

**4.02 : Agencement :**

**4.021 :** 1 Banquette îlot bar: droite :

Banquette intégrée au bar et composée d'une structure en aggloméré 19 mm et raidisseurs en bois massif.

Panneaux de contreplaqué souples en voile d'habillage cintré. Finition façon lambris de largeur 90 mm sur le pourtour intérieur, lasure blanche. Laine de roche en remplissage de l'ossature en sandwich.

Tôle perforée en habillage extérieur avec joint en saillie entre 2 tôles en PVC 2 mm noir mat. Matelas acoustique sous les tôles. Plaque de recouvrement en haut, finition bronze. Barreaudage sur le haut formant cage avec remplissage en tôle perforée de type gantois Toile inox 304 L laqué jaune.

Maille carrée réf. 104688. Structure en plats et en tubes diamètre 20 mm finition bronze.

Assise et dossier en mousse polyuréthane 40 kg au m<sup>3</sup> classement M3. Revêtement cuir rouge de 4 mm.

Agrafage du cuir sur un panneau support formant maintien. Plinthe en tôle laquée en noir.

Repérage A8.2 sur les plans

**4.022:** 2 Banquettes dans l'espace bar: inclinées.

Banquettes de même conception que la précédente. Partie haute composée d'un barreaudage horizontal en plats et en tubes diamètre 20 mm.

1 banquette avec un comptoir formé de lames en chêne vieilli, sur panneau médium; sur structure inox équipée de 4 pieds cylindriques diamètre 25 mm.

Repérage A8.3 sur les plans.

**4.023:** 3 Banquettes rectangulaires:

Banquettes de même conception que les banquettes cintrées, assises et dossiers en mousse avec cuir rouge. Intégration entre piliers.

Repérage A8.5 sur les plans.

**4.024:** 2 tables mobiles:

Tables rondes sur roulettes, un plateau circulaire en 2x MDF de 20 mm d'épaisseur découpé en son centre pour recevoir un verre feuilleté clair de 20 mm d'épaisseur et posé en feuillure. Plateau stratifié 2 faces avec alaise au pourtour en chêne vernis. 4 Pieds aluminium carrés finition bronze

Roulettes pivotantes à 360° avec blocage des roues. Voile vertical sous le plateau de la table en tôle perforée perforation fine, finition ton cuivre. 6 patères fixées sur cornières métalliques.

Repérage A8.4 sur les plans.

**4.025:** Meuble arrière bar:

Linéaire composé d'une partie basse en mélaminé décor 19 mm, portes en stratifié ton gris. 3 niches ouvertes pour recevoir des blocs réfrigérés standard avec portes inox vitrées. 3 caissons fermés par 2 portes sur charnières invisibles. Plateau en aggloméré à réhabiller en résine de synthèse de 8 mm LG HI MACS.

Poignées de tirage en acier chromé.

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE
Page 10	Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1

Panneautage mural sur échelles, crémaillères et consoles en inox brossé avec tablettes en verre trempé épaisseur 12 mm jpp au pourtour.

Emplacement pour une machine à café à prévoir sur le plateau, en tenir compte pour le calpinage de cet ensemble d'étagères en verre (voir lot miroiterie).

**4.026: Meuble bar:**

L'ensemble est réalisé en L. Structure du bar en panneaux mélaminé décor de 19 mm. En partie basse espace libre à la disposition du client pour équiper avec des modules de rangement et de stockage standards. Piste haute habillée en granit noir d'épaisseur visible de 60 mm bords arrondis. 400 mm de largeur.

Face avant habillée avec des tôles ondulées perforées finition peinture satinée cuivre fabricant FRACTAL modèle BIG FILTER. Matelas acoustique de 20 mm en partie arrière. Une enseigne fermée en PMMA verre teinté, texte sérigraphie avec rétroéclairage à l'arrière texte: BELUSHI'S.

Structure décorative composée de plats 40 x 10 et tubes diamètre 20 mm en façade finition inox brossé.

Rampe lumineuse sous le plateau côté clients. réglettes fluorescentes capotées disposées sur toute la longueur du bar.

Plateau en inox brossé intégrant un évier 2 bacs. Une tireuse de bière à disposer avec alimentation par ligne python depuis la réserve de boissons. Un plateau rince verre. Un lave vaisselle a intégrer sous le plateau.

**4.027:** Fourniture de mobilier meublant composé de Tabourets simples, Tabourets hauts, Fauteuils club, Canapés club, Tables carrées, Tables de jeux de société, Fauteuils de bureau, Tables circulaires, Chaises...

**4.028:** Fourniture et pose d'un parquet composite, lames larges, pose collée suivant DTU et préconisations du fabricant. Ragréage préalable P3. Collage adapté. Plinthe périphérique au pourtour des poteaux dont le sol est en parquet. Marque Mafi, coloris chêne clair, finition cire mate naturelle, classement eu feu M3. Repérage SP. 1 sur les plans.

**4.029: Habillage de poteaux:**

Poteaux de type a: fourniture et pose d'un lambris en lames de parquet dito le sol. Pose des lames sur échelles en bois massif.

Plateau horizontal ajusté aux piliers en chêne massif finition vieilli. Epaisseur 40 mm.

Poteaux de type b: identique aux précédents sans écrans.

**4.030: Panneau décoratifs en plafond:**

Ossature en contreplaqué et habillage en stratifié Polyrey avec remontée de 100 mm.

Suspension par câbles inox

2 de forme ovale avec 6 ou 9 points lumineux intégrés.

5 de forme ronde avec 1 ou 5 points lumineux intégrés.

4.031: 3 cadres en bois avec remplissage en lames inclinées à 45° sur pieds métalliques fixes à dispenser sur le côté du sas d'entrée et formant écran décoratif. Inspiration du document page 33 du dossier.

**4.032:** Fourniture de panneaux à calpiner, support MDF 19 mm et classement au feu MI avec placage chêne La Boisserolle ou équivalent, panneaux de 1000 x 1000 sens du fil du bois horizontal avec joints creux teintés en noir. Echelles de fixation en bois massif. Prestation ajoutée en dernier lieu et repérés L2 sur le plan des finitions.

**LOT N°5 Revêtements de sol :**

**Revêtements de sols souples :**

**5.01 : Généralités :**

Après la pose, l'entreprise exécutera un nettoyage complet des sols, et interdira la circulation dans le local pendant 2 jours suivant la mise en oeuvre.

Elle sera responsable des dégradations sur ces ouvrages, au cas où ceux-ci n'auraient pas été suffisamment protégés.

Elle devra l'enlèvement des protections.

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE
Page 11	Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1

Le titulaire du lot devra: toutes les réservations et raccords au pourtour des canalisations, fourreaux.  
 Les calepins d'appareillages à soumettre à l'agrément du Maître d'Ouvrage avant démarrage.  
 Avant toute mise en oeuvre, vérification des supports et des traits de niveaux.

**5.02 : Prestations :**

**5.021 :** Revêtement végétal linoléum, à base d'huile de lin, de résines naturelles, de farine de liège et de bois, de charges minérales et de pigments. Epaisseur 2,5 mm, classement UPEC; U4P3E112C2.

Soudure des joints au cordon à chaud. Marque ARMSTRONG modèle Marmorette coloris Charcoal Grey.  
 Repérage VIN 1 sur les plans.

**5.022 :** Revêtement vinyl de la marque ALTO, Stronghold 30 coloris Dolphin K3010  
 Réaction au feu M3. Classement UPEC: U4P3E2/3C2.  
 Repérage VIN 2 sur les plans.

**5.023 :** Tapis brosse: de type Tuftiguard de chez Sol System Nuway. Epaisseur 17 mm. Construction fermée. Eléments de liaison en acier électro-galvanisé inoxydable. Profils gratte-pieds à surface textile. Fibres nylon en Polyamide. Coloris aluminium. Repérage TB 1 sur les plans.

**Revêtements de sols durs :**

**5.024 :** Carrelage en grés cérame format 300 x 600 mm de chez IMOLA modèle MICRON teinte Noir Mat Naturel.

Repérage CER 1 sur les plans.

**5.025:** Carrelage en grés cérame format 300 x 300 mm type a, idem précédent.  
 Repérage CER 2 sur les plans.

**5.026:** Carrelage en grés cérame format 300 x 300 mm type b, idem précédent.  
 Repérage CER 3 sur les plans.

5.027: revêtements muraux en grés cérame 150 x 150 mm avec plinthes arrondies, joints ciment blanc.  
 Repérage C2 sur les plans.

**LOT N°6 Plâtrerie:**

**6.01: Généralités:**

L'entreprise sera en étroite collaboration avec l'électricien afin de coordonner les travaux.  
 Finition soignée des joints et calicots. Ponçage parfait des reprises.  
 Nettoyage du chantier après la fin des travaux.

**6.02: Prestations:**

**6.021:** Cloisons carreaux en plâtre hydrofuge:

Mise en place de cloisons de type CAROPLATRE HYDRO de 7 cm d'épaisseur avec mise en place préalable d'un PVC en pied de cloisons. Les carreaux seront assemblés avec de la colle Placo Hydra et mis en oeuvre selon les préconisations du fabricant et la Norme NF P 72-202.  
 Cloisons toute hauteur y compris mattage en tête de cloison.  
 Localisation: pour parois au pourtour du monte plats et pour les têtes de mur derrière bar.

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>	
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE	
Page 12		Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1

**6.022:** Doublage simple peau sur armature métallique:

Mise en place de panneaux en plâtre haute dureté posés sur rails métalliques toute hauteur.  
 Finition par bandes à joint textile. Y compris ponçage, rebouchage...  
 Fourniture d'une laine de verre de 50 mm d'épaisseur en rouleaux type Isover ou équivalent, à intégrer entre le doublage et le panneau plâtre de finition.  
 Localisation: pour l'habillage de la réserve boissons.

**LOT N°7 Miroiterie:**

**7.01: Généralités:**

Fourniture et mise en place de volumes verriers en coordination avec le lot serrurerie.  
 Calage des vitrages en conformité aux normes et D.T.U.  
 Un soin particulier apporté aux solutions permettant une correction acoustique de 45db pour les 2 cloisons et portes.

**7.02: Prestations:**

- 7.021:** Vitrages stadip silence à mettre en feuillure dans les cadres en acier posés par le lot serrurerie.  
 Parclosage adapté.  
 Pose de films calligraphiés sur toutes les parois vitrées, film dépoli plastique. Pose soignée pour éviter le bullage.  
 Repérage V sur les plans.
- 7.022:** Fourniture de marches d'escalier en verre feuilleté trempé JPP au pourtour. Epaisseur à calculer en fonction des contraintes existantes.  
 En option: proposer une solution avec du verre teinté bleu si possible.  
 Mise en place sur les 15 marches de l'escalier.  
 Repérage CER 2 mais modifié par l'architecte pendant le chantier.
- 7.023:** Fourniture de miroirs sur la partie verticale du meuble arrière bar. Verre argenté ton bronze de 5 mm.  
 Finition jpp au portour.  
 Fixation par collage sur les panneaux support. Fournir un calpinage de l'ensemble.
- 7.024:** Tablettes en verre clair trempé 12 mm. 3 hauteurs et sur 4500 mm de long.  
 Sur l'ensemble du fond du meuble arrière bar.

**LOT N°8 Vidéo, son:**

**8.01: Généralités:**

L'ensemble des prestations sont définies hors de notre responsabilité, lot technique. Cependant nous devons tenir compte des alimentations électriques nécessaires, et du câblage son et vidéo, pour le raccordement des écrans plasma fixés sur les piliers.

**8.02: Prestations:**

1 web cam installée vers le bar et 1 web cam installée vers le pilier File A' 1. 3 écrans plasma en liaison avec un ordinateur situé dans le bureau à côté du bar. 6 hauts parleurs disposés dans l'ensemble espace bar. Contrôle du son des téléviseurs depuis une platine son dans le bureau.

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>	
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE	
Page 13		Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1

**LOT N°9 Plomberie :**

**9.01: Généralités:**

L'ensemble de l'installation existante est démontée, on conserve seulement le réseau d'évacuation actuel situé dans la dalle. L'entreprise assurera le raccordement avec les nouveaux équipements pour l'évacuation des eaux vannes et des eaux usées.

Respect des normes et DTU en vigueur.

L'entreprise assurera le contrôle des installations avant réception.

**9.02: Prestations:**

Fourniture d'une évacuation des eaux usées du bar. Alimentation en eau chaud et eau froide depuis la cuisine.

Raccordements des robinetteries de l'évier du bar. Tireuse de bière avec raccordements ligne python depuis la réserve de boissons à l'arrière du bar. Un rince verres en inox. Plan de travail du bar avec évier intégré en inox.

**LOT N°10 Climatisation :**

**10.01: Généralités:**

L'ensemble de l'installation est neuve.

Celle-ci se trouve implantée sur la zone de plafond en staff

Commande et réglage par télécommande.

**10.02: Prestations:**

Ce lot technique n'est pas à traiter.

Nous situerons simplement des bouches de soufflage sur la partie plafond en staff.

Leur implantation et leur nombre sera à contrôler avec le titulaire du lot.

**LOT N°11 Peinture:**

**11.01: Généralités:**

DTU n°59.1. L'entreprise sera censée avoir pris par faite connaissance des prestations, aura réceptionné tous les supports, et procédera à un rebouchage des trous ou imperfections (enduit et plâtre). Egrenage, impression passifiante sur les supports.

Elle devra la protection et le nettoyage des matériels non compris dans son lot après travaux.

**11.02: Prestations:**

Finition D1 : peinture blanc satiné.

Finition D2 : papier peint Vintage Chinese Dragon de chez OSBORNE et LITTLE.

Finition D3 : peinture blanc mat.

Finition P1 : peinture satiné acrylique; ton blanc cassé.

Finition P2 : peinture satiné acrylique; couleur au choix de l'architecte.

Finition P3 : peinture noir mat de type "tableau noir".

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE
Page 14	Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1

**LOT N°12 Menuiseries intérieures:**

**12.01: Prestations:**

Portes 40 mm d'épaisseur à âme pleine à placer dans tous les locaux de service.  
 Huisserie en bois exotique rouge. Section 68 x 56 mm, feuillure 44 x 15 mm.  
 Rainure à brique 52 x 8 mm.  
 4 paumelles sur la hauteur.  
 Habillage sur les 2 faces en stratifié de couleur, âme en panneau de particules composite.  
 Serrures bec de canne à mortaiser, béquilles Bezault gamme Golf.

**LOT N°13 Alarme, Surveillance:**

**13.01: Prestations:**

L'installation sera sous surveillance vidéo et mise sous alarme en dehors des heures d'ouverture.  
 Détecteurs de choc et d'ouverture sur la porte d'entrée, sur les portes donnant accès à l'espace bar, banquettes. Bureaux.  
 Centrale d'alarme située dans le local bureau à côté du bar.  
 Centrale vidéo située dans le local bureau à côté du bar. Liaison par internet permanente.

**LOT N°14 Serrurerie:**

**14.01: Généralités:**

L'entreprise signataire du lot devra assurer les relevés des dimensions nécessaires à ses ouvrages sur place. Elle aura la charge la réception des travaux préparatoires, la fabrication, le transport, le montage, le réglage et le collage des ouvrages. Le contrôle des scellements et la protection antirouille. Les échafaudages nécessaires à la mise à la terre en continuité de l'ensemble des ouvrages.

**14.02: Prestations:**

- 14.021:** Cloisons à vitrer intérieures, espace réunion vers escalier, et espace bureau. Sas d'entrée.  
 Cloisons de type; système de profilés en acier sans rupture de pont thermique en profilé ECONOMY 50 de JANSEN ou équivalent.  
 Huisseries et vantaux en tubes acier avec joints d'isolation.  
 Fixation de ces ensembles en métal au bâtiment sera assurée par des vis d'ancrage, goujons, d'ancrage, tiges, douilles en plastique... appropriés à chaque cas particulier.  
 Tous les calfeutrements nécessaires à une parfaite étanchéité seront réalisés en tôle aluminium laqué. Avec joint d'étanchéité à la pompe et membrane d'étanchéité.
- 14.022:** Escalier réalisé avec une poutre centrale habillée en tôle de finition en aluminium laqué noir.  
 Support des marches en tôle acier épaisseur 6 mm pliée et soudée.  
 Habillage des marches en dalles de verre stadip sablé. Cornière de finition en dessous des marches.  
 Garde corps en tubes diamètre 20 mm et plats acier laqué noir 40 x 10 mm.  
 Fixation de l'ensemble par soudure.  
 Y compris toutes les pièces nécessaires à la rigidité et la sécurité conformément aux normes.
- 14.023:** Fourniture de 2 ensembles cadres protecteurs pour les 2 écrans plasma.  
 Cadres en acier 60 x 20 mm finition peinture anthracite mat.  
 Remplissage en tôle perforée ton cuivre en partie haute et en arrière des écrans, formant caisson de protection.

<b>B.T.S. AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL</b>		<b>Session 2011</b>	
DOSSIER D'ETUDE POUR CANDIDATS INDIVIDUELS		AUBERGE DE JEUNESSE	
Page 15		Epreuve : E6	Sous épreuve : U6.1